



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT DE
3 500 000€ AUPRES DE LA LANDESBANK SAAR**

**DÉCISION N° AU-18-388
EN DATE DU 14 DECEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°2017-4944 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre CHARDON, Conseiller municipal, dans les fonctions relatives aux finances locales et à la performance de l'action publique ;

CONSIDÉRANT la nécessité de souscrire un prêt de 3 500 000€ pour son besoin de financement de la section d'investissement ;

VU la proposition de la SaarLB France, succursale de la Landesbank Saar, sise 17 rue du Fossé des Treize, 67000 Strasbourg ;

D É C I D E

DE CONTRACTER, un prêt de 3 500 000€, destiné au financement de la section d'investissement, auprès de Landesbank Saar, ayant son siège social Ursulinenstrabe 2 à 66111 Saarbrücken, Allemagne, qui en sera le gestionnaire aux conditions suivantes :

Durée : 12 ans maximum pour la phase d'amortissement avec une date ultime de consolidation au 21/12/2019 ;

Index :

- Eonia + marge de 0,45% (pendant la phase de mobilisation)
- EURIBOR 3 mois + marge de 0,35% (pendant la phase de consolidation)

Périodicité : trimestrielle ;

Amortissement du capital : linéaire ;

Remboursement anticipé : partiel ou total à chaque date d'échéance, moyennant le paiement d'une indemnité forfaitaire égale à 1,05% du capital remboursé par anticipation ;

Frais de dossier : 2 500€ ;

DE S'ENGAGER pendant toute la durée du prêt à prendre toutes les mesures budgétaires permettant le paiement des échéances du prêt en capital, intérêts et accessoires.

DE SIGNER, à cet effet, la convention de prêt de 3 500 000€ avec la Landesbank Saar.

Pour extrait conforme,
Conseiller municipal délégué dans les fonctions
relatives aux finances locales et à la performance
de l'action publique,

Signé

Pierre CHARDON

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181214-Imc1H5877H1-AR
Date de réception en Préfecture : 14/12/2018
Date de Publication : 14/12/2018